

Les entretiens phocéens

COLLOQUE VENDREDI 28 AVRIL 2017

Maison de l'Avocat - 51 rue Grignan - salle A. Haddad - Marseille (6e)



UN DROIT EN CONSTRUCTION ...

Avec la participation du procureur Philippe Bilger

Du référé préventif au régime des panneaux photovoltaïques, de l'expertise amiable à l'expertise judiciaire, etc. les lignes bougent. Les professionnels concernés par le procès de construction se devaient en conséquence d'unir leurs compétences pour une réflexion commune sur ces sujets.

09 h 00 ALLOCUTIONS D'INTRODUCTION

Geneviève MAILLET, bâtonnier du barreau de Marseille
Robert GIRAUD, Gérard LEGALLE, présidents UCECAAP et CEBTPI

09 h 30 INTRODUCTION GENERALE

L'inflation des normes de construction : mal français ou mal nécessaire
Philippe BILGER, procureur honoraire

10 h 15 LE REFERE PREVENTIF

Vers une harmonisation des missions de référé préventif
Hélène MEO, vice-président du tribunal de grande instance de Marseille, juge chargé du contrôle des expertises
Théo FEIN, expert CEBTPI

11 h 15 RESPONSABILITES EN MATIERE DE TOITURES PHOTOVOLTAIQUES

Table ronde
Point sur les contentieux relatifs aux panneaux photovoltaïques
Philippe HOAREAU, président de la 3e chambre du tribunal de grande instance de Marseille
Jean-François DE MACEDO, expert CEBTPI
Paul SEMIDEI, avocat au barreau de Marseille

12 h 15 BUFFET DANS LE PATIO

13 h 45 FOCUS SUR OPALEXE

L'actualité sur la dématérialisation de l'expertise
Olivier SCHWEITZER, conseiller à la cour d'appel d'Aix-en-Provence
Pierre MALICET, expert CEBTPI

14 h 15 EXPERTISE AMIABLE, EXPERTISE DO, MARD

Table ronde
Les expertises amiables et DO, les modes alternatifs de résolution des différends
Christian ROUSSE, avocat au barreau de Marseille
Théo FEIN, expert CEBTPI
Jean-Marc OGGIANO, expert CRAC

15 h 30 «VICE DU SOL», SINISTRES DE SECONDE GENERATION : CAT-NAT,

Ou du vice du sol à celui de l'homme
Georges-Henri DUCREUX, Alexandre LAMI, experts géotechniciens CEBTPI
Philippe HUGON de VILLERS, avocat au barreau de Marseille

16h45 SYNTHESE DES TRAVAUX

Marielle PLANTAVIN, avocat au barreau de Marseille

Validation au titre de la formation continue : 8 heures pour les avocats - une séance pour les experts

COLLOQUE VENDREDI 28 AVRIL 2017
UN DROIT EN CONSTRUCTION

Maison de l'Avocat - 51 rue Grignan - salle A. Haddad - Marseille (6e)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Prénom Nom

Qualité : *avocat au barreau / expert / autre*

Email :

Téléphone : Portable

Adresse

Code postal Ville

TARIFS D'INSCRIPTION (déjeuner inclus)

- 95 euros TTC : avocat, expert et autres professions
- 50 euros TTC : jeune barreau (prestation de serment entre 2014 inclus et 2017 inclus)
- 30 euros TTC : élève avocat, étudiant

RÈGLEMENT

Par chèque libellé à **l'ordre de l'IFCAM**,
(Institut de formation continue des avocats au barreau de Marseille)
A retourner avec le bulletin d'inscription
au secrétariat de l'Ordre des Avocats à cette adresse :

ORDRE DES AVOCATS
Les Entretiens phocéens
51 rue Grignan
13006 MARSEILLE

Plus d'informations

Avec le soutien
de notre partenaire

CEBTPI
tel : 04 91 33 04 04
www.experts-cebtpi.org

ORDRE DES AVOCATS
tel. : 04 91 15 31 64
www.barreau-marseille.avocat.fr

